

Le collège Jacques Prévert s'agrandit



© Agence d'architecture Mabire-Reich.



Un collège plus grand, plus accessible et plus accueillant

Les travaux d'extension et de restructuration du collège Jacques Prévert à Romillé ont démarré courant de l'été 2019. Ils permettront d'augmenter la capacité d'accueil du collège à 700 élèves et de moderniser les locaux existants pour améliorer les conditions de travail des élèves, des enseignants et des personnels.

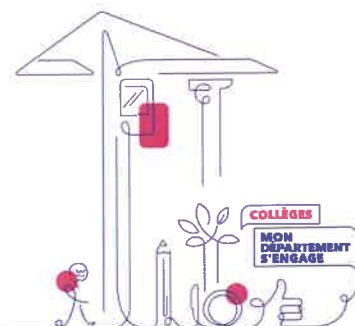


Nature des travaux

- Augmentation du nombre de **salles de classe**
- Extension du **restaurant scolaire**
- Agrandissement du **CDI**, de la **permanence** et du **foyer**
- Extension de la **cour** de récréation
- **Mise en accessibilité des locaux** pour les personnes à mobilité réduite
- Rénovation des **réseaux électriques et désamiantage**
- **Isolation thermique** bâtiments

REPÈRES

- **TRAVAUX :**
Été 2019 à août 2021
- **COÛT DE L'OPÉRATION :**
7 millions d'euros TTC
- **FINANCEMENT :**
100% Département d'Ille-et-Vilaine
- **ARCHITECTE :**
Agence d'architecture Mabire-Reich - Nantes





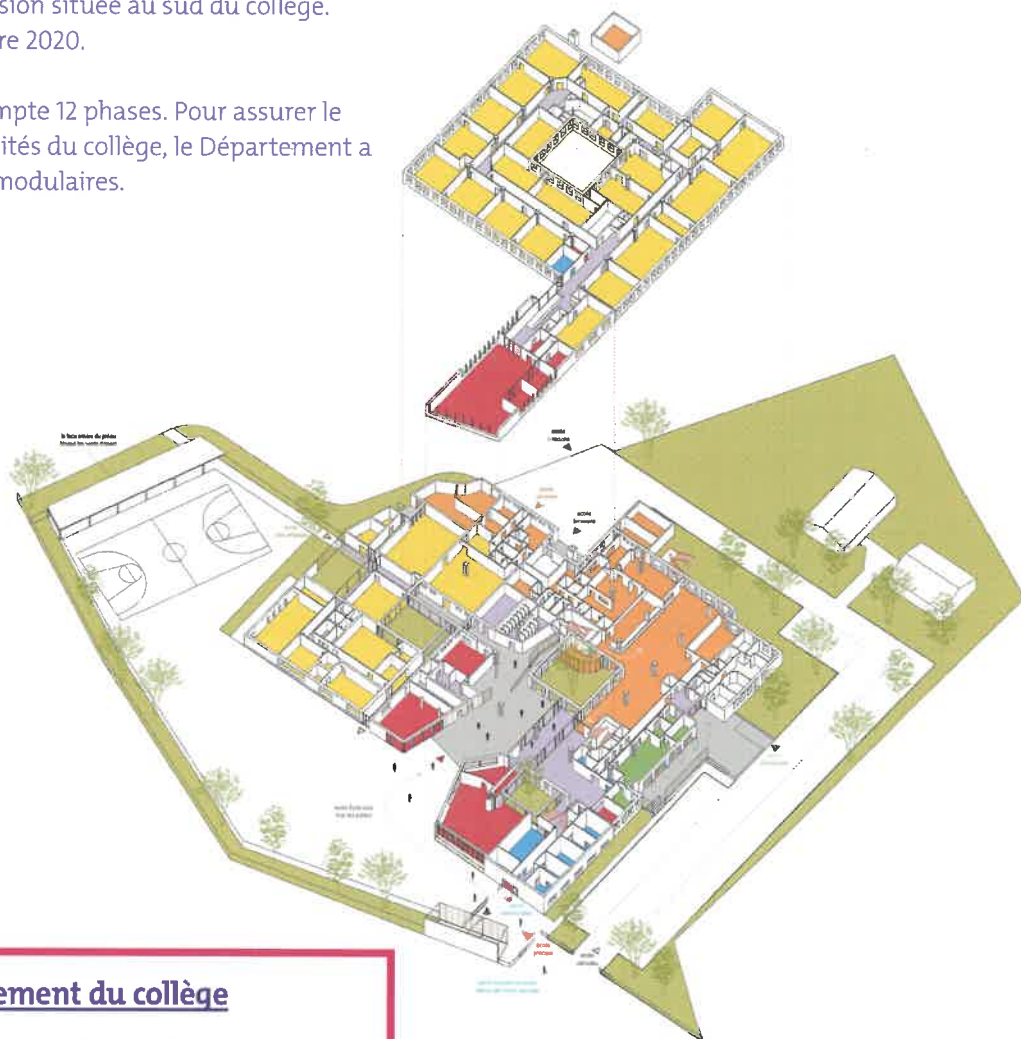
Le déroulement des travaux

Les travaux ont débuté durant l'été 2019 pour se terminer en août 2021. La première phase concerne le terrassement et le gros-cœuvre de l'extension située au sud du collège. Elle sera livrée en septembre 2020.

L'ensemble des travaux compte 12 phases. Pour assurer le bon déroulement des activités du collège, le Département a installé 6 salles de classes modulaires.

Le niveau 2 vient s'imbriquer sur le niveau 1

Plan du futur collège



Assurer le fonctionnement du collège

- Les travaux sonores ou causant une gêne plus importante sont réalisés pendant les vacances scolaires ou en dehors des heures de fonctionnement du collège.

Garantir la sécurité

- Le chantier étant réalisé en site occupé, toutes les mesures de sécurité et de confinement des zones de chantier seront mises en place.

- Locaux d'enseignement
- Locaux d'accompagnement à l'enseignement
- Locaux des enseignants
- Administration
- Cuisine et annexes
- Circulations
- Espaces extérieurs



Avec Ecofolio tous les papiers se recyclent.



Département d'Ille-et-Vilaine

1, avenue de la Préfecture • CS 24218 • 35042 Rennes CEDEX

Direction des bâtiments

Tél. : 02 99 02 34 25

Agence départementale du pays de Rennes • Village des collectivités

1 avenue de Tizé • CS 24218 Thorigné-Fouillard

35236 Cesson-Sévigné Cedex



www.ille-et-vilaine.fr